

's Gemeineràtblattel

Bulletin d'information de la commune de Rosenwiller n°56 - février 2024

L'édito du Maire

Chers habitants de Rosenwiller,

Cette nouvelle année 2024 est bien engagée, mais notre France comme d'autres pays européens est dans la tourmente. Un nouveau gouvernement est mis en place, mais il n'y a hélas pas de tour de magie à attendre. Nos agriculteurs manifestent pour pouvoir vivre décemment de leur travail quotidien, cela me paraît légitime de les soutenir si nous voulons garantir la souveraineté alimentaire. L'Europe est mis à rude épreuve et les critiques de tout ordre fusent ; en attendant ce rempart donne de la légitimité à notre petit continent et nous assure à ce jour la chose la plus précieuse qu'il soit, « la Paix ».

Notre commune s'est vue remettre la deuxième fleur lors d'une belle cérémonie organisée par la Collectivité européenne d'Alsace, en partenariat avec l'Agence de développement du tourisme (ADT). C'est une belle récompense qui met notre village à l'honneur.

Notre bibliothèque communale est active et des animations sont proposées aux petits et grands, votre participation encouragera les bénévoles qui œuvrent sans compter leur temps.

Au mois de décembre, nous avons équipé notre église d'un paratonnerre. Ce dispositif permet de canaliser l'énergie de la foudre en la guidant dans le sol. Ces travaux se sont faits avec le concours du Conseil de fabrique et visent à protéger l'église et les habitations proches.

Comme annoncé dans un précédent bulletin, les travaux d'ouverture sur la colline sont en cours pour reconquérir les prairies sèches, favorables au développement des espèces floristiques typiques qui font la renommée de ce beau site.

Le boulanger Kapfer nous a annoncé qu'il souhaitait arrêter l'activité de dépôt de pain à Rosenwiller après les fêtes de Pâques. Une réflexion est en cours au sein de l'équipe municipale pour trouver une solution de remplacement.

Notre langue régionale est précieuse, mais sa pratique de plus en plus faible, nous avons donc choisi de partager avec vous une page en alsacien à chaque bulletin communal pour ne pas oublier la richesse de ce beau dialecte.

Nous avons planté un amandier devant l'église. Cet arbre est l'un des premiers à fleurir au printemps. Il est le symbole du renouveau, mais aussi de la fragilité face au gel tardif. Puisse cet arbre symboliser la vigilance dans cette période tumultueuse.

Je souhaite enfin remercier tous les bénévoles qui ont contribué à décorer notre village pendant la période de Noël.

Bonne lecture de ce bulletin, portez-vous bien et soyez vigilants, l'hiver n'est pas encore terminé !

Votre Maire, Philippe Wantz

Au fil des pages...

L'édito du Maire	1
La page en alsacien	2
Actualités communales	3-5
Environnement et mobilités	6-7
La dernière page	8



'S WÄSSER IN ROSENWILLER

Les mots et les expressions de cette page sont tirés du lexique de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace (OLCA) www.olcalsace.fr

Débit du Laegerbrunnen en 2023



s' Wässer

s'Schprätzwässer	L'eau d'arrosage
s'Wihwässer	L'eau bénite
s' Kwallawässer	L'eau de source
s'Trinkwässer	L'eau potable
s' Brunnewässer	L'eau de la fontaine
s'Rajewässer	L'eau de pluie
s' Grundwässer	L'eau souterraine
de Schloosräje	La grêle
de Weiher	L'étang
de See	Le lac
de Wässerfäll	La cascade



Merci vielmols Bernard Meyer fer die schoen àrweit !

A pààr Werter in Elsassisch

D' Mensche màche d' Käländer, d'r lieb Gott àwwer màcht's Watter.	Les hommes font le calendrier, mais le bon Dieu lui, fait le temps.
Mir erwe d Ärd nitt vùn ùnsere Vorähne, mir lehne sie vùn ùnsere Kinder! - Antoine de Saint-Exupéry	Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ! - Antoine de Saint-Exupéry
Wenn a àlti Schiir Fiir fàngt, isch sa nem zu lesche.	Lorsque brûle une vieille grange, le feu est difficile à éteindre.
Sankt Vinzens Sùnneschiin, bringt viel Frùcht ùn Win.	Le soleil de la Saint Vincent apporte fruits et vin en abondance (22 janvier).
Wenn d' Kàtz Gràs frisst, gïbt's Ràje.	Chat qui mange de l'herbe annonce la pluie.
Nooch em Raje schiint d' Sunn.	Après la pluie le beau temps.
'S Wässer lauft nie de Berri uff.	L'eau ne remonte jamais la montagne.
'S isch mìr wohl, wie ìm e Fìsch ìm Wässer.	Je me sens à l'aise comme un poisson dans l'eau.

Notre école à l'escalade

Suite aux événements tragiques du 13 octobre à Aras, l'école communale est placée sous sécurité renforcée du plan Vigipirate. Les trois classes ont rendu hommage de façon adaptée à tous les âges. En maternelle, les enfants ont écouté une musique. En CP/CE1, l'enseignante d'éveil religieux, Mme Herr, a tenu une minute de silence et a parlé de la tolérance. En CM, les enfants ont colorié une colombe de la paix et ont respecté une minute de silence.

En novembre, pendant une semaine, les élèves de la classe de CE2/CM ont fait de l'escalade tous les matins au mur d'escalade à Molsheim.

Les élémentaires sont allés au Cinéma *le Trèfle* de Dorlisheim dans le cadre du « Parcours demain » et ont vu un dessin animé « Une enfance » de Martha Jane Canary. En maternelle, les enfants ont fait une sortie conte de Noël à Mutzig pour regarder « le Noël de Shawn le mouton ». En ce moment, Les CM travaillent sur le thème de la mythologie et les jeux olympiques pour développer leur connaissance du monde. Les CP/CE1, quant à eux, développent le thème des maisons du monde.

En 2024, notre école compte 57 enfants avec 18 en maternelle, 18 en CP/CE1 et 19 en CE2/CM.

Allons à la bibliothèque !

Pour la première fois depuis 2020, la bibliothèque a renoué avec sa tradition du bricolage de Noël, pour la plus grande joie des enfants. Tous ont fait preuve de créativité pour réaliser de charmantes maisonnettes en bois à suspendre. Un goûter, avec du jus de pomme chaud et des Mannele, a clôturé l'après-midi.

Des nouveautés de la dernière rentrée littéraire de l'automne 2023, sont à découvrir.

Prochaine animation
→ 9 mars 2024 pour la
« Pause lecture »

Le dimanche 4 février, un programme intitulé « Plantastic » sur la thématique des plantes était proposé aux visiteurs lors des "Portes ouvertes" à la bibliothèque. Petits et grands ont pu tester leurs connaissances de façon ludique. Une après-midi réussie !

Horaires

Lundi de 18h à 20h

Samedi de 13h30 à 15h30

Renseignements au 03 88 50 73 69
aux heures d'ouverture ou par email :
Bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



En haut: quelques enfants du village et leurs bricolages à la fête de Noël de la bibliothèque. Ci-dessous: le coin des petits prêt pour les Portes ouvertes.



Cérémonie de la remise de la 2^{ème} fleur



La remise du diplôme de la 2^{ème} fleur à notre commune par Vincent Debès (à droite) et Aurore Guthleben (à gauche) de l'équipe municipale. Nos remerciements vont à Marc Bastian, notre agent communal, qui met en œuvre ses compétences pour un fleurissement diversifié et haut en couleurs, à présent adapté aux périodes de canicule et de sécheresse de ces dernières années.

Le 18 janvier à Dambach-la-Ville a eu lieu la remise des prix du concours des *Villes et Villages fleuris*. Cette cérémonie, organisée par Alsace Destination Tourisme, accorde le label et récompense les communes qui ont atteint les différents niveaux de fleurissement.

Notre village, qui avait obtenu la 1^{ère} fleur en 2015, s'est vu octroyer la 2^{ème} fleur en 2023. Le jury départemental a apprécié les différents espaces publics de fleurissement et la propreté de notre village. L'équipe municipale en a rapporté un rosier « Sainte-Odile », créé en 2020 pour le Grand jubilé de la sainte patronne de l'Alsace. Ce passage à la 2^{ème} fleur démontre le niveau du fleurissement atteint et honore notre commune, mais aussi les habitants et les bénévoles qui fleurissent leurs maisons et nos calvaires. Ensemble, continuons à étoffer notre fleurissement en rendant notre beau village plus attrayant et où il fait bon vivre.

Le chemin vers la 3^{ème} fleur est ouvert !

Cohésion d'équipe à la municipalité

La plupart des membres du Conseil municipal et les agents communaux de Rosenwiller se sont retrouvés le 26 janvier 2024 lors d'une soirée bowling au *Trèfle* de Dorlisheim, suivie d'un dîner dans un restaurant à proximité. Planifié depuis le mi-mandat en mars 2023, cet événement s'est tenu dans la bonne humeur et la collégialité qui caractérise les réunions du Conseil municipal.

Ci-dessous de haut en bas et de gauche à droite:

Philippe Wantz, Claude Graff, Anne Fischer-Steger, Stéphane Marguin, Dominique Barabinot, Eric Meyer, Nicolas Einhart, Annick Huck, Biljana Zasova Friederich, Nathalie Modry, Jean-Georges Huck, Christine Meyer, Véronique Einhart, Fernande Huck et Adeline Courmont. Excusés: Yves Offenburger, Anne-Cécile Wantz et Marc Bastian.

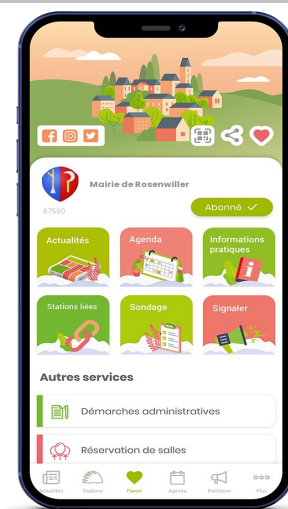
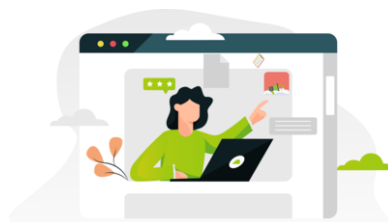


Retrouvez notre commune sur l'application *Illiwap*

En 2023, notre commune a souscrit un abonnement à l'application citoyenne *Illiwap* pour diversifier sa communication et toucher encore plus de nos habitants et fidéliser les touristes. Vous y trouverez tous les renseignements affichés sur le panneau lumineux en instantané, si vous acceptez d'en être notifiés. L'appli compte 67 abonnés pour la station Mairie de Rosenwiller. La rubrique « Actualités », l'agenda des événements et l'annuaire sont mis à jour par notre secrétaire de mairie et trois membres du Conseil municipal, formés par l'équipe d'*Illiwap*. Des possibilités s'offrent à celles et ceux qui veulent aller plus loin dans les échanges avec la mairie, notamment grâce à la rubrique « Signalements », utilisée à trois reprises depuis le lancement de la station.



Retrouvez notre commune sur l'appli *Illiwap* grâce au QR code ci-contre.



Les associations et les entreprises qui souhaitent y figurer sont invitées à contacter l'adjointe en charge de la communication par mail à adjoint1@rosenwiller.com.

De nouveaux événements pendant le marché

Depuis le lancement du marché *Not und Guet* en 2022, la municipalité travaille avec l'Amicale de l'école pour proposer des événements pendant le marché les vendredis soirs. En plus d'une présence régulière sous la halle communale, des soirées à thèmes sont proposées comme une soirée *Après-Ski* le vendredi 23 février, ainsi qu'un marché de printemps le 19 avril 2024. Venez nombreux goûter ou découvrir les produits de nos exposants utilisés spécialement pour ces occasions !

Dorénavant, nous vous tiendrons informés de la venue des exposants au marché sur *Illiwap*.

Si d'autres associations de Rosenwiller sont intéressées à organiser un événement similaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



Nouveau plan communal de sauvegarde

L'article L125-2 du Code de l'environnement dispose que « Le citoyen a droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ». Cette disposition permet à tout citoyen de mieux connaître son environnement et les éventuels risques auxquels il doit faire face.

Dans cette perspective, la commune de Rosenwiller s'est aussi dotée d'un Plan communal de sauvegarde, document opérationnel permettant de mieux faire face aux conséquences d'un risque majeur ou à tout autre événement de sécurité civile et aboutissant à la mise en place d'une organisation opérationnelle de gestion de crise.

La commune a aussi réalisé le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Outre le recensement et la situation de ces risques potentiels sur le territoire de la commune (risques d'inondation, risques sismiques et autres risques liés au sol), le dernier document présente également les mesures d'ordre général qui sont prises par les pouvoirs publics à titre préventif, mais aussi les mesures particulières qui ont été réalisées par la municipalité pour éviter qu'un incident se produise et en réduire ses conséquences s'il devait avoir lieu.

Ces deux documents sont consultables à la mairie et sur le site internet de notre commune.

Le covoiturage réinventé avec l'appli KAROS



La Communauté de communes des Portes de Rosheim propose une offre généreuse de mobilités douces. Depuis le 1er janvier 2024, elle propose le co-voiturage en coopération avec KAROS, l'application n°1 du covoiturage au quotidien en France.

Quels avantages pour les conducteurs ?

- Une prime de 100€ pour les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage ;
- Le conducteur est rétribué à hauteur de 2 € par passager et par trajet pour les trajets de 2 à 30 km (+10 cts du km au-delà de 30 km).

Quels avantages pour les passagers ?

- Les 10 premiers covoiturages réalisés par l'application KAROS sont offerts ;
- Ensuite 1€ par trajet (+ 10 cts au-delà de 30km), grâce à l'aide de 1€ de la CCPR ;
- Si l'entreprise du passager est partenaire de l'entreprise KAROS, le covoiturage est gratuit pendant 6 mois ;

- Une garantie de retour en cas de désistement du covoitureur.

Comment faire ?

Il suffit de télécharger l'appli sur son smartphone et de renseigner son trajet et ses horaires de travail habituels. Pour télécharger l'application, suivez le code QR ci-contre ou trouvez la sur votre store préféré. L'appli vous guide ensuite dans son utilisation. Le point de ramassage est à définir entre le conducteur et le passager.

Mais pourquoi covoiturer ?

Le covoiturage répond aux enjeux de la transition écologique et améliore la qualité de vie. De plus, pour un **conducteur**, covoiturer économise près de 2000€ par an (+100€ de prime), divise par deux les émissions de CO2 sur les trajets et nous fait passer un moment convivial. Pour le **passager**, cela permet de bénéficier du confort de la voiture à un prix intéressant, propose une offre alternative aux trains et autres transports publics et enfin, c'est une occasion de faire des rencontres sympathiques.

Chantier Nature sur la colline du Berg



Le 6 janvier dernier a eu lieu le 1^{er} chantier nature de l'année 2024 sur le versant sud de la colline du Berg organisé par le CEN Alsace. Les six bénévoles avaient, d'une part, débroussaillé et planté des piquets en bois et ont, d'autre part, ouvert des layons dans les haies, afin de dégager les alentours pour que le berger puisse installer une clôture électrique du parc à moutons dans la période de broutage. Cette action permettra de créer des ouvertures favorisant la végétation florale spécifique aux collines sèches et calcaires.

Les travaux d'ouvertures de pelouses programmés dans le cadre de la Trame Verte et Bleue sont en cours d'exécution. La première tranche de travaux qui visait à enlever les taillis de haies est achevée. La deuxième phase consistera à ouvrir une large tranche boisée de pins sur la colline du Berg, pour restaurer la flore spécifique aux collines sèches et calcaires. Ces travaux seront réalisés par un prestataire et se termineront avant le printemps.

Ci-contre : Débroussaillage sur le versant nord de la colline du Berg et du Holiesel

Nos biodéchets sont pleins de ressources !

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (dite loi AGEC) vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire. Conformément au droit européen, elle entend

- sortir du plastique jetable ;
- mieux informer les consommateurs ;
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- agir contre l'obsolescence programmée ;
- mieux produire.

Ainsi, à **partir du 1er janvier 2024, plus aucun biodéchet ne doit être jeté dans les ordures ménagères**. La loi prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités et ménages. Par exemple, les secteurs de la distribution alimentaire et de la restauration collective (supermarchés, cantines...) devront réduire le gaspillage alimentaire de 50% par rapport au niveau de 2015 et cela d'ici 2025. Les secteurs qui produisent ou transforment des denrées alimentaires ainsi que la restauration commerciale devront également réduire de 50% leur gaspillage alimentaire par rapport au niveau de 2015 et cela d'ici 2030. Concrètement, à **chacun d'adopter un moyen de tri ou de valorisation de ses biodéchets**.

Pourquoi? Selon l'ADEME, l'Agence française de l'environnement, chaque année: 30kg de nourriture par personne sont jetés, soit l'équivalent de 64kg par habitant ; l'entretien du jardin génère en moyenne 160kg de déchets verts par personne et par an. Un million de tonnes de déchets verts est encore brûlé à l'air libre ; enfin, 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de biodéchets soit l'équivalent de 64kg par habitant au Select'om.



Les biodéchets sont composés de déchets alimentaires ou de cuisine ainsi que de déchets non dangereux biodégradables de jardin et d'autres déchets verts et végétaux.

Comment faire?

Il y a trois solutions à combiner. Vous pouvez d'abord utiliser vos biodéchets dans un **compost**. Vous voulez vous lancer? Prenez part à un **atelier Compostage**, organisé au moins une fois par mois sur le territoire du Select'om. Cet atelier donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné à 50€ au lieu de 90€. Pour les immeubles et les établissements, le Select'om installera des sites de compostage partagé. Enfin, le Select'om installera progressivement la **collecte séparée des déchets alimentaires** sur son territoire et en priorité autour des communes pilotes de la **communauté de communes Mossig et Vignoble** puis à **Mutzig**. Concrètement, les habitants trient leurs déchets alimentaires à l'aide d'un bio-seau et les déposent au point de collecte. Ces déchets sont ensuite **méthanisés**.

Le Select'om organisera des réunions d'information au deuxième semestre de 2024. La généralisation de cette nouvelle collecte s'étendra jusqu'à fin 2025.

Le transport à la demande avec le bus *Trans'Portes*

La CCPR met à votre disposition un service de transport à la demande pour vous conduire où vous le souhaitez sur le territoire intercommunal (Bischoffsheim, Boersch, Grendelbruch, Griesheim, Mollkirch, Ottrott, Rosenwiller, Rosheim, St-Nabor), ainsi qu'à destination (et retour) de Molsheim, Mutzig, Obernai, Barr, Dambach-la-Ville ou Epfig. Service ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 14h00

Comment faire?

1. Réservez votre transport la veille au 0626071284 ;
2. Achetez votre titre de transport auprès du chauffeur ;

3. Laissez-vous conduire où vous l'avez demandé.

Quels sont les tarifs?

- Trajets internes à la CCPR : 3,50€ ou 30€ le carnet de 10 tickets ;
- Trajets à destination de Molsheim, Mutzig, Obernai, Barr, Dambach-la-Ville ou Epfig : 4,50€ ou 40€ le carnet de 10 tickets.



06 26 07 12 84

Le coin Civilité

Une entrée du village en quiétude

Nous souhaitons rappeler à celles et ceux qui empruntent l'entrée principale de notre commune en voiture que la vitesse est limitée à **30 km/h, autant dans le village qu'à partir du panneau de l'entrée/sortie de l'agglomération.**



Pour rappel, pour des raisons sanitaires et écologiques, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, le long des espaces verts et des terrains réservés aux enfants.

Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Église

67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

E-mail : secretariat@rosenwiller.com

Site web : www.rosenwiller.com



Horaires d'ouverture

Lundi 8h15 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Mardi 8h15 - 12h00

Mercredi 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Jeudi 8h15 - 12h00

Vendredi 8h15 - 12h00

Samedi 9h00 - 11h00 (2^{ème} du mois)

Etat civil

Grands anniversaires

90 ans : M. ARBOGAST Joseph, le 14 novembre 2023

90 ans : M. EINHART Gilbert, le 31 décembre 2023

85 ans : M. GUERBER Paul, le 25 janvier 2024

Noces d'or

M. et Mme GOERGLER Marcel et Monique, le 16 février 2024

Naissances

Adam, né le 21 décembre 2023 au foyer de M. ACIMAZ Hüsseyin et de Mme DURRENBURGER Cindy

Claire, née le 18 janvier 2024 au foyer de M. ELSASS Philippe et de Mme MITIOUREVA Reguina

Elijah, né le 24 janvier 2024 au foyer de M. LITTRÉ Samuel et Mme CURREY Alexandra

Décès

M. RINGWALD Alfred, à l'âge de 75 ans le 6 août 2023

Mme HUCK Henriette, à l'âge de 90 ans le 31 octobre 2023

M. HUCK Roger, à l'âge de 69 ans le 22 décembre 2023

M. MEYER Charles, à l'âge de 95 ans le 9 janvier 2024

Nouveaux arrivants

Mme ROQUEBERNOU Océane, le 31 août 2023

M. et Mme BOZONNET Jérémie et Aurélie et leur enfant Alban, le 1^{er} novembre 2023

M. et Mme GENSER Olivier et leur enfant Zack, le 5 janvier 2024

M. et Mme BOSERT Michel et Simone, le 17 janvier 2024

Prochaines dates à retenir

21 février	Chantier nature CEN Alsace
23 février	Marché Après-ski de l'Amicale de l'école
9 mars	Pause lecture de la bibliothèque
10 mars	Marché de Pâques de Ros'Ace
16 mars	Adjudication des lots de fonds de coupe, salle Swisser, 9h00
16 mars	Osterputz
12 avril	Burgers et Pizz'Art de Ros'Ace
19 avril	Marché de printemps de l'Amicale de l'école
4 mai	Journée citoyenne
5 mai	Concert de printemps des sapeurs-pompiers
10 mai	Burgers et Pizz'Art de Ros'Ace
19 mai	Promenade des Fines Bouches
20 mai	Randonnée pédestre de l'ASCR

Remerciements pour leur contribution au bulletin et sa distribution : Dominique Barabinot, Adeline Courmont, Anne Fischer-Steger, Claude Graff, Danièle Hatt, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Christine Meyer, Yves Offenburger, Philippe Wantz, Odile Weiskopf, Biljana Zašova Friederich